

## Modification de ma qualification

Par **Lise 66**, le **30/09/2015** à **06:05**

Embauchée en 2003 a plein temps en tant qu'aide soignante (fonction publique) dans le service Infirmier d'un établissement pour enfants handicapés, j'ai subi une agression et suis restée en AT durant plusieurs mois.

[s]A mon retour [/s]la Direction m'informe qu'elle veut passer mon poste a mi-temps et me détacher sur les groupes des jeunes pour l'autre moitié du temps.

Ma Direction a t-elle le droit de modifier ma qualification ?

Puis-je m'opposer à cela ? Comment dois-je procéder ?

Je suis convoquée dans les prochains jours, vos réponses me seraient fort utiles.

Je vous remercie d'avance.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **30/09/2015** à **10:53**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...